



AGISSONS POUR LE RESPECT DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE NOTRE VIE PERSONNELLE

Depuis de nombreuses années, la CGT dénonce et interpelle la direction sur la situation que subissent les Cheminots de l'EIC HDF.

Un manque d'emploi flagrant et structurellement en déficit par une gestion des effectifs sous le seul prisme comptable, une situation désorganisée et dégradée par une recherche constante de productivité sur le dos des agents et de leur encadrement.

La direction osant même dire qu'il y aurait des excédents dans certains collectifs de travail, alors qu'elle fait appel à des renforts de l'ENSAO pour accorder des congés protocolaires, que de nombreux postes sont vacants depuis plusieurs mois et que la tendance n'est pas prête de s'inverser !!!

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, pour l'année 2025, ce sont **près de 2000 postes figés ou tenus par des intervenants occasionnels** et sur le seul mois de janvier 2026 nous en sommes déjà à 100 !

Ajouté à ces conditions de travail dégradées qui impactent l'équilibre vie pro/vie perso, un manque flagrant de reconnaissance:

- ◆ utilisation de façon opaque de sites de calcul d'itinéraire pour rogner sur les déplacements,
- ◆ refus catégorique de prendre en considération l'augmentation de la charge de travail ou de situations en modes dégradés liées au conflit SE en fin d'année,
- ◆ nombreux travaux importants sans versement de la prime prévue en pareille circonstance,
- ◆ évolution/mobilité professionnelle bloquée ou selon les seuls desideratas de la direction,....

Les Cheminots de l'EIC HDF ne peuvent plus continuer à subir ces conditions de travail ou de vie dégradées et ce manque de reconnaissance.

Il est temps d'être entendus !!!

NOUS EXIGEONS :

⇒ **Le respect strict de la règle des 40 km/h en cas d'utilisation de véhicule routier**

Nous refusons l'utilisation d'outils comme Mappy ou autres GPS imposant des cadences incompatibles avec la réalité du terrain.

La sécurité et le respect des règles doivent primer sur toute logique de productivité.

⇒ **Le doublement de la prime circulation et l'augmentation de la prime de travail**

Engagement, Contrainte et Professionnalisme doivent être reconnus à leur juste valeur.

Cela passe par le **doublement de l'indemnité circulation pour les agents éligibles et son intégration à la prime de travail**, et pour tous les Cheminots une revalorisation significative de la prime de travail ou son équivalent pour les Cheminots contractuels.

⇒ **Une véritable prise en compte et le respect de la vie professionnelle ET de la vie personnelle**

Nous demandons l'ouverture d'une étude sérieuse avec les élus pour construire des roulements respectueux de l'équilibre vie pro / vie perso sans dégrader les conditions de travail de l'ensemble des Cheminots

Les roulements faussement innovants prônés par la direction ne tiennent pas compte de l'évolution des situations (liées à l'âge, la famille, les situations personnelles,...). La vérité d'un jour n'est pas celle du lendemain.

⇒ **Des embauches immédiates**

Le manque d'effectifs aggrave notre quotidien et dégrade nos conditions de travail depuis trop longtemps.

Il faut arrêter avec cette politique de tension dans les effectifs, arrêter de voir des départs de toutes natures (retraites, CAA,...) non remplacés à temps.

Les attachés ne doivent pas voir leur cursus de formation impacté par des manques de personnel. Ils doivent être en excédent au CO pour leur permettre une formation de qualité. Il est urgent de recruter massivement pour soulager les équipes, obtenir nos congés, nous former convenablement tout au long de notre carrière pour garantir un service de qualité et un haut niveau de sécurité.

AUJOUR'HUI, NOUS DISONS STOP !

FACE À CETTE DIRECTION SOURDE, IL EST TEMPS DE SE MOBILISER COLLECTIVEMENT POUR FAIRE ENTENDRE NOS REVENDICATIONS LÉGITIMES.



Sans réponse concrète de la direction, nous appelons l'ensemble des salariés à se mettre en grève.

Le secteur fédéral CGT des Cheminots du NPDC a déposé un préavis de grève qui débutera à compter du

Lundi 18 Mai 2026 00h00 jusqu'au Mercredi 30 Septembre 2026, selon la modalité de 59 minutes avant la fin de service.

Ce préavis couvre l'ensemble des agents de l'EIC HDF, ainsi que ceux amenés à les remplacer.

PRÉCISION IMPORTANTE – MODALITES ET DROIT DE GRÈVE

Les agents soumis à **Déclaration Individuelle d'Intention (DII)** doivent respecter les règles spécifiques.

Faire ta **déclaration dès maintenant, au plus tard 48h avant** la première participation.



IMPORTANT

Sans remise à disposition :

- ⇒ Envoyer ta DII,
- ⇒ Tu es couvert jusqu'à la fin du préavis de grève

Tu peux donc enchaîner les 59 min de grève sans refaire de déclaration

Avec remise à disposition :

Dès que tu te remets à disposition avec reprise du travail, tu es considéré comme non gréviste

Donc pour repartir en grève :

- ⇒ Tu dois refaire une DII
- ⇒ Et respecter le délai légal de 48 heures

Faire grève → reprise → re-grève le lendemain = **impossible car délai 48h non respecté**

**CELUI QUI LUTTE PEUT PERDRE,
MAIS CELUI QUI NE LUTTE PAS A DÉJÀ PERDU !**

